



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	18

Date de la convocation
06/12/23

Date d'affichage
15/12/23

Objet de la délibération
Demandes de subvention – DETR / DSIL

**Séance du 12 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois le 12 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Daniel FABREGUES, Marlène GABLE, Claude GAULARD, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Delphine RAHON-SIMON, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Benoit VUILLEMIN.

Excusés :

Marion BELLEVILLE donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN  
Karine GOMES donnant pouvoir à Marlène GABLE  
Margaux PRAOM donnant pouvoir à Claude GAULARD  
Violette SEGARD donnant pouvoir à Nathalie CASTILLON

Absents :

Jérôme CUCHE  
Antoinette LE BRAS  
Marc LECAILLE  
Jean-Baptiste MALIVERNAY  
Franck NICOLAS  
Charles-Emmanuel PELLETIER

Lylian CALVAT a été désigné secrétaire de séance.

**PROJET MATERIELS INFORMATIQUE**

Monsieur Maire expose que le projet d'achat matériels informatique et serveur de la Mairie dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, d'un estimatif avant-projet sommaire, à 24 745,18 € HT soit 29 694,22 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Vu l'avis favorable de la commission finances du 04 décembre 2023 ;

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<b>Financements publics</b>			
Etat	DETR-DSIL	5 157,23 HT	20,85 %
Région			
Département			
...			
<b>Auto-financement</b>			
Fonds propres		19 587,95 HT	79,15%
Emprunt			
<b>Total HT</b>			

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : février 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : juin 2024

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,**

**Par 18 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,**

**DECIDE**

- D'APPROUVER la réalisation du projet présenté estimé à 24 745,18 € HT ;
- D'APPROUVER le plan de financement exposé ;

D'AUTORISER le à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou de la DSIL et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

*Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.*

Fait à Saône, le 15/12/23  
Monsieur le Maire de Saône,  
Benoit VUILLEMIN



DESTINATAIRE :

- PREFECTURE DU DOUBS

*M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*